

A mes collaborateurs/trices

Chers amis,

Le carême approche pas à pas. Nous y entrerons alors que la pandémie continuera certainement de nous imposer l'observation des règles sanitaires que nous connaissons bien. Quant au nombre de participants aux célébrations – même si devait intervenir un assouplissement des critères – ce nombre restera plus que probablement limité.

Il nous faut donc en tenir compte et nous préparer à vivre ce temps de carême autrement – mais pas moins intensément ! Nous parvient déjà cette expression si interpellante de saint Paul que nous entendrons le Mercredi des cendres : « Le voici maintenant le moment favorable » (2Cor 6,2).

Pour que les Unités pastorales et les paroisses contribuent à rendre ce temps « favorable et salutaire » pour le plus grand nombre, voici déjà un certain nombre de repères et d'informations.

1° Le Mercredi des cendres

Quant au rite des cendres qui sera utilisé, les évêques de Belgique se rallient à l'orientation donnée le 12 janvier dernier par la Congrégation romaine pour le culte et les sacrements vu la situation de pandémie :

Imposition des cendres en temps de pandémie

Ayant dit la prière de bénédiction des cendres et après les avoir aspergées d'eau bénite sans rien dire, le prêtre, s'adressant aux personnes présentes, dit une fois pour toutes la formule telle qu'elle se trouve dans le Missel Romain : « *Convertissez-vous et croyez à l'Évangile* » ou « *Souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière* ».

Ensuite le prêtre se lave les mains et met le masque puis il impose les cendres à ceux qui s'approchent de lui (ou, si cela est jugé opportun, il s'approche de ceux qui se tiennent debout à leur place). Le prêtre prend les cendres et les laisse tomber sur la tête de chacun, sans rien dire.

Comme on le voit, la Congrégation veille à ce qu'il n'y ait pas de contact de personne à personne ni de parole prononcée en situation de proximité. Ce rite n'est pas étranger à ce qui se pratiquait dans la liturgie comme forme d'imposition des cendres : des rituels romains du moyen âge appelés *Ordines romani* indiquent qu'à Rome le clergé et le peuple recevaient les cendres de cette manière : s'avançant vers les ministres, ils inclinaient la tête en signe d'humilité et l'officiant laissait tomber un peu de cendres sur la tête, évocation de l'utilisation des cendres comme geste biblique de pénitence. On a vu d'ailleurs les papes Jean-Paul II et Benoît XVI reprendre ce geste de l'imposition des cendres sur la tête.

Aux Unités pastorales d'accorder toute son importance à ce rite d'entrée en carême. Outre les messes qu'il conviendra de célébrer avec assemblée restreinte, on annoncera clairement que des permanences seront assurées pour permettre au maximum de chrétiens de faire cette démarche ecclésiale collective : faire ce déplacement vers ce lieu de la communauté qu'est l'église, seul ou en famille. On assurera dans l'église – comme beaucoup l'ont mis en œuvre à Noël autour de la visite à la crèche – un parcours symbolique :

- Par exemple : à l'accueil, on reçoit le texte du jour du prophète Joël en invitant les personnes à se recueillir un moment pour s'en imprégner à côté du livre de la Parole ouvert et mis en valeur dans le fond de l'église
- puis la personne s'avance pour recevoir les cendres en silence comme indiqué (on mentionnera la manière dont cela se fera sur un feuillet remis également à l'entrée ou qui sera expliqué par un membre de la communauté qui rend ce service d'accueil)
- on peut envisager alors que la personne se dirige vers le tabernacle où un autre ministre lui donne la communion après la prière du *Notre Père* et avoir béni la personne.

Je demande donc aux prêtres et aux diacres d'assurer de telles permanences le mercredi des cendres ainsi que le 1^{er} dimanche du carême (et éventuellement les jours qui suivent le mercredi des Cendres).

2° Il est apparu durant ce temps de pandémie qu'à la demande de groupes de paroissiens ou par initiative des pasteurs – vu que les messes sont limitées à 15 participants – d'en faire une opportunité pastorale en célébrant des **eucharisties pour groupes restreints plus homogènes** : équipes de foyers, catéchistes, équipe de catéchèse, visiteurs de malades, groupes de prière, équipe d'animation paroissiale, fabrique d'église, groupe des acolytes, etc. C'est un autre type de rassemblement que celui de la messe paroissiale du dimanche : il se pratiquera donc en semaine ou le dimanche après-midi ou soir. En ce temps de faim eucharistique, il comble ce désir de messe, en ayant l'avantage d'être plus en cohérence avec le nombre de 15 participants maximum. Je crois que ce serait une pratique à promouvoir dans le temps d'après : elle favorise la paroisse comme communauté de petites communautés et peut donner une spécificité renouvelée à l'assemblée dominicale. Le Carême me semble un temps idéal pour initier ce type d'offre eucharistique.

3° Pour l'ensemble du carême

Les services du Vicariat sont au travail pour vous accompagner. Toutes les propositions seront relayées sur le site [Confinement-bw.be](https://www.confinement-bw.be) et sur les sites des divers services.

Vous y trouverez des pistes multiples pour vivre des temps de prière personnel, des gestes de fraternité et de solidarité et des outils divers pour les paroisses.

Je relève en particulier :

- Il y aura **des affiches pour chaque dimanche du Carême** – avec un QR code dirigeant vers une capsule vidéo pour aller plus loin. Ces affiches ont pour objectif de toucher le plus grand nombre. Et donc les mettre à la porte de l'église ou aux fenêtres, dans l'église. Ces affiches tracent un chemin qui mène vers Pâques, etc. Elles seront distribuées via les doyens avant le mercredi des Cendres.
- Pour chaque jeudi de carême, on trouvera sur le site **une [Lectio divina](#) et une méditation [Art&Foi](#) à partir de l'évangile du dimanche**
- Une ou deux conférences de Carême seront disponibles en visioconférence
- Un dépliant à disposer dans les églises permettra aux personnes de passage ou à de petits groupes de prier le Chemin de croix
- On trouvera aussi les **[outils du vendredi](#) du Service de la Catéchèse**, des propositions pour vivre l'intergénérationnel et la fraternité avec les plus fragilisés ainsi que tout ce qui concerne **la campagne du [Carême de partage](#)** avec Entraide et Fraternité

4° **En ce qui concerne la Semaine sainte**, on vous fera des propositions en fonction de ce qui sera possible à ce moment-là. Sachez que la Commission interdiocésaine pour la liturgie (CIPL) prépare un triptyque (comme celui de Noël) cette fois sur la Semaine Sainte : pour la prière personnelle, la prière en famille, ou pour être remis aux personnes malades ou isolées.

Inutile de dire qu'on ne voit pas encore quand et comment se déroulera la messe chrismale...

Voilà ce que je pouvais déjà vous dire en vue de ce carême. En nous laissant inspirer par l'Esprit-Saint, en nous entraînant au plan pastoral, en nous ressourçant dans la récollection pour prêtres et diacres et celle pour les animatrices/teurs pastoraux que nous vivrons en février et en mars, oui, nous pourrions contribuer à faire de ce temps de carême un « temps favorable » ! ...

En communion avec toutes et tous !

Le 28 janvier 2021
+ Jean-Luc Hudsyn